

Affaire Tapie : une deuxième réunion présidée par Claude Guéant le 14 juillet 2008 ?

Cette réunion aurait eu lieu sept jours après que la commission d'arbitrage a octroyé 403 millions d'euros à l'homme d'affaires.

L'affaire Tapie rebondit ce mercredi matin. Et c'est Claude Guéant qui réapparaît dans le dossier. Selon iTélé, le secrétaire général de l'Elysée en 2007 aurait présidé une deuxième réunion peu de temps après l'arbitrage octroyant 403 millions d'euros à l'ancien homme d'affaires. Un deuxième rendez-vous après celui de juillet 2007, auquel avaient participé le directeur de cabinet de Christine Lagarde, et Bernard Tapie lui-même. Cette deuxième entrevue s'est faite le 14 juillet 2008 selon la chaîne de télévision.

Un témoin de cette réunion affirme que Claude Guéant voulait s'assurer que la partie adverse, le Consortium de réalisation (CDR), représentant les intérêts du Crédit lyonnais, ne contesterait pas la décision d'arbitrage. Toujours selon ce témoin, le secrétaire général adjoint de l'Elysée François Pérol, le directeur de cabinet de la ministre de l'Économie Stéphane Richard ainsi que le président du CDR Jean-François Rocchi entouraient le bras droit de Nicolas Sarkozy.

Le sur lendemain de cette réunion le président du tribunal arbitral Pierre Estoup écrit à ses co-arbitres pour prévenir que la décision de l'arbitrage lui semble désormais "inattaquable". Selon lui, les problèmes juridiques, sont réglés. La décision du CDR de ne pas faire de recours sera officielle le 28 juillet.